

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 38 - DÉCEMBRE 1989



Quelques nouvelles du patrimoine grenoblois

Divers chantiers sont en cours, notamment dans le cadre de la réalisation de la deuxième ligne du tramway et je pense que nombre d'entre vous seront intéressés par quelques renseignements précis sur ce qui doit arriver dans un avenir proche à plusieurs bâtiments ou sites de notre ville.

THÉÂTRE MUNICIPAL

Cet édifice avait déjà fait beaucoup parler de lui dans les années de l'immédiat après guerre. On se souvient peut-être que le terrain de la place de la Manutention (aujourd'hui de Philippeville) avait été donné à la ville sous condition d'y construire le nouveau théâtre. En fait, on y éleva, en bordure de la rue Montorge, un déplorable immeuble jamais achevé, destiné aux services de... la reconstruction ! Il fut démoli sans avoir servi vers 1952-53 si mes souvenirs sont exacts. A ce moment-là, le vieux théâtre municipal rouvrait ses portes après entière rénovation. Le premier théâtre de Grenoble (on utilisait auparavant un jeu de paume) fut construit en 1768 à l'emplacement actuel, rue du Quai (devenue en 1883 rue Hector-Berlioz). Il fut rebâti en 1853 et coûta alors 188 800 francs or. Sa façade répondait aux goûts éclectiques des architectes d'alors et s'ornait d'une ordonnance de pilastres superposés, le tout restant d'une qualité modeste. En 1948 le théâtre fut fermé pour raison d'insécurité. Des travaux considérables, qui exigèrent plusieurs années, transformèrent une salle à l'italienne en un espace rectangulaire divisé en hauteur par un balcon fort abrupt. Le nombre de places se trouvait réduit mais le béton avait remplacé le bois et le public pouvait sans risque affluer de nouveau aux spectacles offerts. Cette réouverture eut lieu en 1954.

Les travaux prévus aujourd'hui ne doivent pas concerner la salle, mais essentiellement l'enveloppe extérieure du bâtiment, d'aspect particulièrement ingrat, c'est vrai ! La façade sur la rue Hector-Berlioz déroule au-dessus de l'entrée un mur courbe fendu verticalement par une série d'étroites baies garnies de pavés de verre coloré. Sous cet auvent, l'entrée principale ne se distingue pas clairement. La transformation prévue consistera à ouvrir ces longues baies pour évider le voile de béton et laisser percevoir ou deviner, par ces intervalles devenus transparents, les restes conservés de l'ancienne façade. Cette dernière a malheureusement été trop malmenée lors des travaux des années 50 pour pouvoir être totalement dégagée. La porte principale, amplifiée, redeviendra un axe évident qui introduira au grand hall ;

A propos des noms des rues :

UN APPEL

Au cours de la dernière séance de l'Académie Delphinale, Monsieur Paul-Louis Rousset a fait une utile mise au point sur l'orthographe de la rue Très-Cloître, qui doit s'écrire sans « s » puisque ce nom signifie « au-delà du cloître », s'agissant ici de celui de Notre-Dame. Les historiens savent que l'étymologie « Trois cloîtres » est erronée. En effet, le nom Très-Cloître se rencontre dès le XII^e siècle. Or, à cette époque, n'existait qu'un cloître, celui des chanoines de la cathédrale. Il faut attendre le milieu du XIII^e siècle pour en voir apparaître un second (celui des frères mineurs ou franciscains) et le XVII^e siècle pour le troisième (les récollets). Cette confirmation d'une graphie que beaucoup préconisaient déjà a été suivie d'une discussion sur les erreurs, inexactitudes et lacunes que l'on peut relever sur les plaques des rues de Grenoble. J'ai été chargé d'animer une petite équipe qui fera à la mairie des propositions à ce sujet. Nous souhaitons faire indiquer sommairement des renseignements (dates, fonctions exercées, etc.) sur les personnages dont les noms propres figurent sèchement sans commentaire et n'évoquent plus rien à la plupart de nos contemporains (combien savent qui étaient Joseph Chanrion, Emile Gueymard, le Dr Bordier, Joseph Rey ou le colonel Bougault ?)

En vue de ce travail je sollicite votre aide et je demande à tous ceux qui ont repéré une anomalie ou une erreur sur une plaque ou qui y suggèrent une indication complémentaire de me faire connaître par écrit leurs observations. C'est en additionnant les connaissances du plus grand nombre que l'on obtiendra le résultat le plus satisfaisant. Je vous remercie d'avance de votre collaboration.

Robert BORNECQUE

Quelques nouvelles du patrimoine grenoblois (suite de la page 1)

celui-ci se terminera, au fond, par une verrière transparente qui offrira une vue panoramique sur l'Isère et la Bastille. Sur la rue Guy-Pape, le bâtiment accolé au volume principal sera repris en matériaux et selon des lignes modernes ; il portera une terrasse accessible au public qui pourra jouir d'intéressants points de vue sur la place Saint-André ou sur les quais et les montagnes. Le vrai problème reste la façade alignée sur le quai ! Aujourd'hui cette vaste surface aveugle et noire est prodigieusement calamiteuse et ce ne sont pas les quelques notes de couleur posées sur le rez-de-chaussée qui améliorent le spectacle qui malheureusement saute aux yeux depuis le versant d'en face (montée Chalemont, Musée Dauphinois, etc.). Le propos actuel des architectes ne me semble pas propre à améliorer ce triste état de chose puisque ces hommes de l'art envisagent de peindre toute cette façade en bleu nuit très foncé, même s'ils prévoient quelques légères nuances qui évoqueront, mais de près seulement, de vagues reflets. On gardera cette pénible vision d'une lourde surface aveugle et gaie comme un mur de prison. La commission du patrimoine du 8 novembre a demandé aux architectes de revoir leur copie de ce côté-là, soit pour essayer, d'une manière ou d'une autre, de retrouver les rythmes horizontaux et verticaux des façades voisines, soit pour examiner la solution envisagée il y a deux ans d'une vaste peinture murale se référant aux personnages et aux costumes de théâtre. De toute façon, il faudrait abandonner en ce lieu les revêtements sombres.

STATUE D'HERCULE AU JARDIN DE VILLE

On sait le malheur survenu à cette belle statue. Il s'agit d'une œuvre commandée par Lesdiguières à son sculpteur Jacob Richier en 1609. Destinée à orner l'île de l'étang du château de Vizille, elle fut fondue sur place. Transférée en 1719 à Grenoble, elle fut d'abord érigée dans le bosquet du Jardin de ville, puis au milieu du parterre à la française en 1740. C'est en 1760 qu'un socle de style Louis XV fleuri dit « rocaille » lui fournit un support en harmonie avec l'avant-corps de l'Hôtel de ville qu'on venait d'édifier dans le même esprit. Cette statue est extrêmement précieuse car les grands bronzes fondus au début du XVII^e siècle sont exceptionnels en France et celui-ci était d'une très belle venue. Malheureusement son exposition à toutes les intempéries depuis bientôt quatre siècles a fini par altérer sa substance. Un groupe de spécialistes et d'administrateurs vint sur place en octobre 1988, constata le vieillissement de l'œuvre, nota une nécessaire restauration, mais ne donna pas d'avis alarmant sur son avenir immédiat. Le danger était bien caché : sur les trois tenons de fer qui scellaient la base de la statue sur son socle, deux étaient complètement rongés et avaient pratiquement disparu ; le troisième, très altéré, s'est rompu en septembre dernier. Le léger porte à faux qui résulte de la position du personnage a suffi à faire basculer l'œuvre sans qu'il soit nécessaire d'imaginer un acte de vandalisme. Dans la chute, la tête s'est détachée, les épaules et le haut du buste ont volé en éclats. On a recueilli avec soin les fragments, le corps ayant exigé une grue en raison de son poids.

Que va-t-on faire maintenant ? Un restaurateur doit incessamment venir examiner la blessée et établir un diagnostic. Les avis sont pour l'instant très réservés et il n'est pas sûr que l'on soit capable en l'état actuel de la technique de trouver une solution. Mais il est vrai que presque chaque fois qu'un difficile problème de ce genre s'est posé, il a contraint les spécialistes à se dépasser, à faire progresser la technique et à franchir l'obstacle. On prévoit une commission composée de représentants du laboratoire des Monuments historiques de Champs-sur-Marne, du laboratoire des Musées nationaux, de membres de l'Institut de restauration de Rome, la compétence des Italiens en ce domaine étant incomparable. La remise en état, qu'on peut donc espérer, une fois acquise, plusieurs solutions peuvent être envisagées. La statue reconstituée retrouve sa place

au Jardin de ville (hypothèse peu probable) ; on la garde prudemment dans un musée et peut-être alors on fait réaliser un moulage pour garnir le socle désespérément orphelin de sa statue. De toute façon, on le devine aisément, les opérations successives seront longues et coûteuses !

LA CATHÉDRALE - LES FOUILLES L'ANCIEN ÉVÊCHÉ

Chacun a pu voir ou même visiter les fouilles d'urgence exécutées sur la place Notre-Dame à l'occasion du passage de la voie du tramway. On a trouvé, on s'y attendait, le soubassement du mur romain à l'emplacement de la porte Viennoise et les fondations de diverses constructions médiévales ainsi que des ossements, restes de l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Hugues. La grande inconnue (et le grand espoir) était de savoir si l'on mettrait à jour des bâtiments se rattachant au groupe épiscopal du Haut Moyen Âge. L'hypothèse était vraisemblable, la disposition de Notre-Dame et de Saint-Hugues révélant une grande ancienneté d'implantation et les exemples de Lausanne et Genève confortant cette pensée. L'espoir des archéologues a été comblé par la magnifique découverte des murs et du sol du baptistère de la cathédrale primitive. Sa forme se lit clairement : c'est un carré dont seuls les angles sont visibles car ils forment une saillie entre les quatre absides semi-circulaires qui ont pour diamètres les côtés du carré (c'est la forme dite en quatre-feuilles). Au milieu se voit nettement l'emplacement de la cuve baptismale. Voilà Grenoble dotée, à côté de l'ensemble de Saint-Laurent, d'un nouveau trésor archéologique. Cette découverte capitale est d'un vif intérêt et la fouille qui doit être poursuivie exigera beaucoup de temps et de soin, ce qui n'est pas compatible avec la chronologie prévue pour les étapes de la construction de la ligne du tramway. C'est pourquoi vous avez pu constater qu'un mur de béton a été construit en sous-sol pour délimiter la zone des fouilles. La voie du tramway sera déportée de cinq mètres environ par rapport au tracé initialement prévu et se rapprochera à 4 m 50 des façades situées vers la rue Chenoise. Ensuite des remblais, disposés bien entendu avec le plus grand soin, sont venus combler l'excavation des fouilles. Une dalle de béton va bientôt recouvrir toute la superficie du domaine archéologique, de façon que la fouille pourra ensuite reprendre avec tous les délais nécessaires. Mais les visites commenceront dès que cette crypte aura été exécutée et sans attendre la fin des fouilles. On accèdera sur les lieux par un couloir souterrain qui partira de l'intérieur de l'ancien évêché transformé en musée et lui aussi domaine archéologique remarquable.

Finalement, l'incendie accidentel de l'ancien évêché, en contraignant à des investigations beaucoup plus poussées que ce que l'on avait prévu à travers les maçonneries, a permis de fort intéressantes découvertes. Il n'est pas question ici de résumer, même simplement, les travaux et les conclusions d'Alain de Montjoie, responsable d'une campagne admirablement conduite. Disons seulement que le mur romain réapparaît jusqu'au premier étage ainsi que des baies géminées romanes, avec colonnette médiane au chapiteau d'une remarquable fraîcheur. On a aussi retrouvé des portes et des fenêtres gothiques, souvent ornées de peinture, des murs également peints et quantité d'autres détails. Ce puzzle dûment interrogé permet de retracer les grandes étapes de la construction du bâtiment et ses agrandissements jusqu'au XIX^e siècle. Il est certain que ces découvertes imposent des contraintes, car beaucoup de ces restes méritent d'être mis en valeur et montrés aux visiteurs. (Ces découvertes sont si importantes que la Corephaee, qui avait simplement voté l'inscription de l'évêché il y a trois ans, va reprendre l'examen du dossier et probablement demander le classement.) On ne peut donc répartir les cloisonnements et les cimaises d'exposition,

comme on l'avait d'abord prévu quand on pensait encore supprimer plusieurs murs, et les surfaces disponibles seront un peu réduites. Il me paraît évident que la première destination de ce local est de présenter les grandes richesses du trésor de Notre-Dame qui mérite une disposition muséographique de grande qualité et sans mesquinerie. La place des peintres dauphinois devrait donc, à mon sens, être réduite. L'idée d'un musée des peintres dauphinois m'a paru une erreur du jour où le MIN a été prévu. C'est là en effet que se trouve l'essentiel des collections, là que des espaces généreux, des services et des laboratoires modernes, seront disponibles, là enfin que la foule des visiteurs venus au musée profitera de son passage pour les voir dans une salle qui leur sera spécialement consacrée. Isoler un petit groupe d'œuvres dans quelques salles de l'ancien évêché n'est pas, j'en suis convaincu, la bonne solution pour bien défendre la mémoire de ces artistes intéressants, méritants, mais pour lesquels je doute que beaucoup de touristes fassent le détour.

Reste enfin la mise en valeur de la façade de la cathédrale, en attendant celle du si remarquable chevet, quasi invisible aujourd'hui. Une lettre du ministre de la Culture, faisant état des propositions de la Commission supérieure des Monuments historiques a été reçue à la mairie de Grenoble le 8 novembre. Le ministre accepte la dépose de la façade postiche en ciment de Berruyer qui sera donc, vraisemblablement, enlevée. Comme on sait, cette opération, qui rétrécit la façade au seul clocher porche, exige que l'on remodèle partiellement les maisons voisines. Mais voici que les sondages effectués à l'ancien évêché se sont étendus à la façade de Saint-Hugues, jusqu'ici masquée et dont bien des éléments anciens (gothiques) subsistent. Les projets d'aménagement acceptés par la Commission supérieure proposent donc de dégager le clocher qui retrouverait ses façades latérales formant saillie sur l'alignement des bas-

côtés et de rendre visible sur sa gauche la façade de Saint-Hugues. Le « groupe cathédrale » redeviendra alors perceptible et compréhensible de l'extérieur, complété sous le sol par le baptistère.

Monsieur J.-L. Taupin, architecte en chef des Monuments historiques, est l'auteur d'un complément très intéressant qui a reçu lui aussi (sans être obligatoire) l'aval de principe du ministère. Outre les dégagements exposés plus haut, il éclaire la crypte archéologique par une fine pyramide de verre qui fonctionne également comme fontaine, le symbole de l'eau convenant parfaitement à un baptistère. En outre, rappelant que l'ancien évêché s'avancit autrefois jusque dans l'axe de la place qui se trouvait ainsi beaucoup mieux délimitée qu'aujourd'hui, cet architecte imagine de construire un bâtiment de même volume pour clore l'espace. L'idée est séduisante, mais son application se heurtera à bien des problèmes et risque de soulever les passions. Outre le surcoût imposé, le choix du style, sans doute résolument contemporain, exige de très délicates mises au point. Le rez-de-chaussée, formé d'arcades, resterait transparent et fournirait aux promeneurs un abri contre le soleil ou la pluie. Cette solution, audacieuse et séduisante mais difficile à manier, sera l'occasion, si elle est choisie, de débats ardents.

Voilà donc un quartier qui va, dans les mois à venir, connaître une intense animation et des chantiers considérables, surtout si l'on y ajoute la rénovation commencée de l'îlot Chatain tout proche. Tout ne sera pas terminé dans un an pour l'inauguration de la deuxième ligne, mais les décisions qui vont être prises dans un avenir proche seront déterminantes. D'ici quelques années, Grenoble disposera de nouveaux atouts touristiques et aura récupéré une nouvelle part de sa mémoire historique.

Robert BORNECQUE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

est fixée au **JEUDI 1^{er} MARS 1990, à 18 heures**

Maison du Tourisme - 1^{er} étage

Nous comptons sur la présence de nombreux édhérents.

Que ceux qui seraient malencontreusement empêchés nous adressent une procuration.

PROCURATION

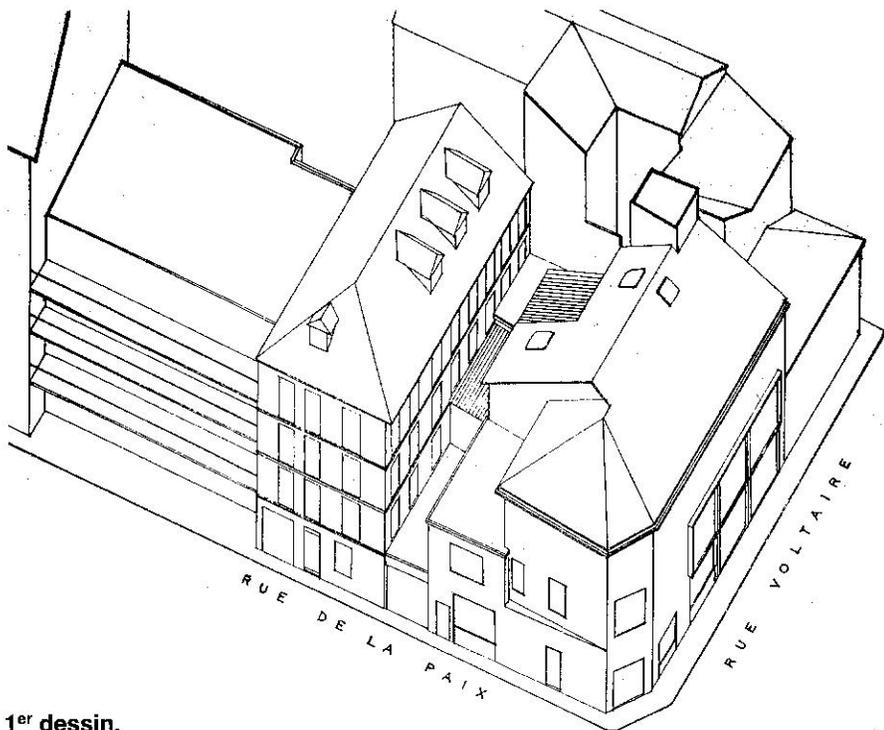
Je soussigné....., membre du Comité de Sauvegarde

du Vieux Grenoble, demeurant.....

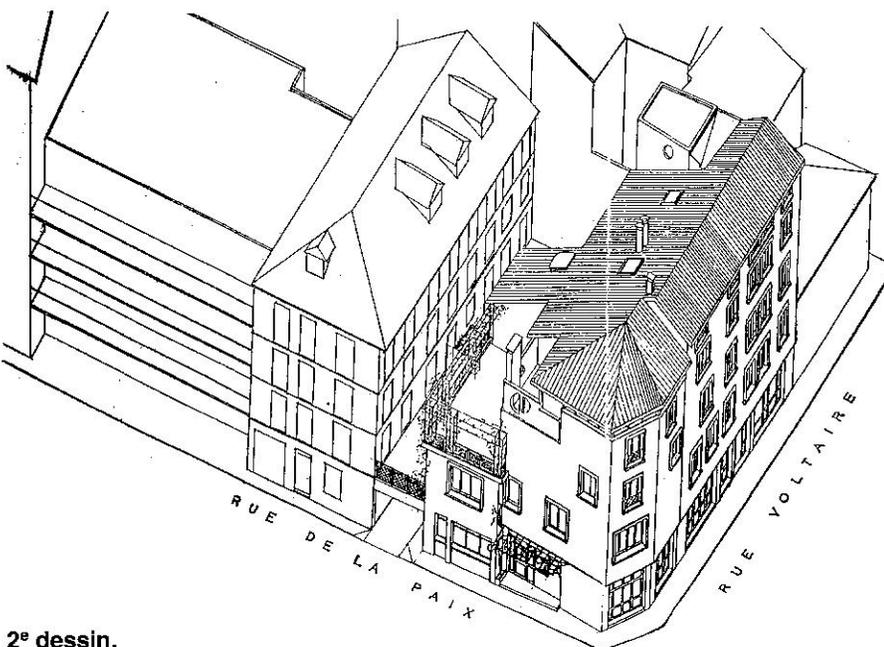
donne pouvoir pour me représenter et voter en mes lieu et place à M.

à l'Assemblée générale du 1^{er} mars 1990.

Signature



1^{er} dessin.



2^e dessin.

Rue Voltaire

Les deux élévations de façades dont nous présentons ici la reproduction donnent un exemple des améliorations que peut obtenir la réflexion de la Commission du patrimoine. On connaît l'aspect désastreux du bâtiment construit dans les années 40 à l'angle de la rue de la Paix et la rue Voltaire. Il altérerait gravement à lui seul l'unité remarquable conservée par cette dernière rue. A l'occasion de la demande de permis de construire, un premier projet (dessin n° 1) reflétant le programme imposé par le propriétaire fut repoussé car il ne faisait qu'amplifier les défauts de l'édifice qu'il remplaçait. Le promoteur et l'architecte eurent le mérite d'accepter de modifier le programme et de repenser les élévations. Le dernier projet (dessin n° 2) propose des volumes, des proportions et des rythmes de fenêtres et de toiture qui s'intégreront beaucoup mieux parmi les autres maisons de la rue. On pourrait faire la même démonstration à propos de l'îlot Chatain, sachant bien qu'on ne peut ni tout demander ni tout obtenir et qu'il y a des impératifs contradictoires. Toute solution est le résultat de concessions mutuelles et forme un compromis à propos duquel chacun peut regretter ce qu'il a cédé, mais où il est tout aussi bien permis de mesurer ce que l'on a gagné. Une autre difficulté suit alors, celle de la bonne exécution de ce qui a été convenu, et ce n'est pas toujours facile non plus !

Robert BORNECQUE

Vie de l'Association

ADRESSE : Maison du Tourisme, rue de la République

COTISATION : 60 F minimum - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi 16 h à 18 h

PROJETS : JEUDI 11 JANVIER : Conférence de Paul Dreyfus : Le surprenant destin posthume du chevalier Bayard. A 18 heures, Maison du Tourisme.

JEUDI 1^{er} MARS : Assemblée générale, à 18 heures, grande salle de la Maison du Tourisme. Présence indispensable.

FIN MARS : Visite à préciser.